CLUB PARTENAIRES
2026

Rejoignez notre club partenaires et bénéficiez dés maintenant de ses avantages

VOUS ETES FOURNISSEUR OU PRESTATAIRE DE SERVICES LIÉ AUX ENTREPRISES DU PAYSAGE ?

✓ Gagnez en visibilité
✓ Soyez informé
✓ Créez des synergies
✓ Rencontrez nos adhérents



Matinée technique génie écologique, Flammerans 2023



Salon professionnel DOLE 2025

UNEP - UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

En Bourgogne Franche Comté, on compte 1340 entreprises, 305 millions de chiffre d'affaires et 5450 actifs. Des entreprises pérennes portées par le marché des particuliers et de la création des espaces verts : en 2 ans + 24% de chiffres d'affaires en Bourgogne – Franche-Comté.

POURQUOI UN CLUB DES PARTENAIRES ?

Le club des partenaires de l'Unep Bourgogne Franche Comté a pour objectif de créer du lien et favoriser les échanges entre les entreprises du paysage de Bourgogne Franche Comté et les fournisseurs.

QUI PEUT NOUS REJOINDRE ?

Tous les fournisseurs liés aux entreprises du paysage ou aux activités de l'Unep et tous ceux qui veulent participer à la dynamique de la profession peuvent rejoindre le club des partenaires.
Afin de vous assurer une bonne visibilité, le club accueillera un maximum de 15 fournisseurs. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et sous réserve d'acceptation par le bureau régional.

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

chaque jardin compte

CLUB PARTENAIRES
2026

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

REJOIGNEZ
LE CLUB DES PARTENAIRES
de L'Unep Bourgogne – Franche-Comté

RENFORCEZ VOTRE VISIBILITÉ	
OUTILS DE COMMUNICATION	Apparition de votre logo sur la page régionale du site Internet : www.lesentreprisesdupaysage.fr avec lien vers votre site Internet.
	Présence de votre logo sur toutes les newsletters régionales avec lien vers votre site Internet.
	Publication possible d'une nouveauté ou d'un évènement marquant de votre entreprise dans une de nos newsletters régionales. Article intitulé : « le partenaire du mois »
RENCONTREZ LES ADHÉRENTS DE L'UNEP Bourgogne – Franche-Comté	
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE	Invitation à rencontrer les adhérents lors de l'assemblée générale annuelle de l'Unep Bourgogne – Franche-Comté
JOURNEE PROFESSIONNELLE	Participation incluse au salon pro hors options Sur inscription uniquement avant la date limite d'inscription au salon https://www.billetweb.fr/salon-professionnel-unep-bfc-2026
RENCONTRES TECHNIQUES ET DEPARTEMENTALES	Possibilité d'organiser une rencontre entre le partenaire et les adhérents de l'Unep Bourgogne – Franche-Comté pour favoriser un dialogue technique et développer l'innovation selon les besoins des entreprises : visite de dépôt, journée technique, démonstrations, ateliers, conférences… Contactez-nous !
SOYEZ INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE	
DOCUMENTATION	Réception des chiffres clés du paysage et des annuaires régionaux et nationaux des adhérents de l'Unep. Réception de notre newsletter régionale
MODALITéS	
CONDITIONS D'INSCRIPTION	Coût de l'inscription : 2 300 € HT / an (2 760 € TTC) Validité de fin 2025 au 31 décembre 2026 *Engagement sur 2 ans 2026-2027 obligatoire* • *Remise de 150€ HT/an si engagement sur 3 ans*
CATÉGORIES REPRESENTÉES	• Pépinière (deux pépinières peuvent s'associer) • Matériels, outillages • Minéral, dallage, pierre • Substrats, paillages, engrais, biocides • Bois • Clôtures, portails • Sécurité, EPI • Eclairage • Arrosage • Autres

chaque jardin compte
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

CLUB PARTENAIRES
2026

Rejoignez notre club partenaires
et bénéficiez dés maintenant de ses avantages

FORMULAIRE A RETOURNER

Accompagné de votre règlement

Avant le 12 février 2026

Société :

Représentée par :

Adresse postale :

Téléphone : Mobile : Email :

Souhaite adhérer au club des partenaires de l'Unep Bourgogne – Franche-Comté pour l'année 2026 au tarif de 2 300 € HT (2 760 € TTC) / an :

☐ Nouveau partenaire avec engagement de 2 ans (2026 et 2027)

☐ Nouveau partenaire avec engagement de 3 ans (2026, 2027 et 2028) [remise de 150 € HT/an] soit 2150€ HT annuel

Catégorie :

Durée de validité : **de fin 2025 au 31 décembre 2026**

Xavier Poillot

Président Unep Bourgogne – Franche-Comté

Cachet et signature partenaire

Fait à

Le

Sous réserve d'acception du dossier par le bureau régional

NB. : le partenariat ne comprend pas l'envoi de mailing et la diffusion de la liste des adhérents

Mode de règlement : (une facture vous sera adressée à réception du règlement)

☐ Virement bancaire :
Crédit agricole de Champagne-Bourgogne – Agence Dijon
IBAN : FR76 1100 6210 3424 5929 1008 644 **BIC** : AGRIFR

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

SALON PROFESSIONNEL

12 mars 2026

Inscription en ligne

N’oubliez pas d’imprimer ou de télécharger vos billets.
Ils seront demandés à l’entrée

chaque jardin compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

Contact Unep BFC
Unepbfc@unep-fr.org
07 84 37 67 66